RAPPORT SUR L'EXECUTION BUDGETAIRE

PREMIER TRIMESTRE 2012

I. L'Exécution budgétaire du premier trimestre de l'année 2012

Durant le premier trimestre de l'année 2012, l'exécution budgétaire est globalement satisfaisante et marquée par un bon niveau de recouvrement des recettes conjugué à un suivi rapproché des dépenses. En effet, les recettes budgétaires cumulées à fin mars 2012 sont à 8614 millions FC, équivalent à 3,8 % du PIB contre 6693 millions FC (3,1 % du PIB) à la même période de l'année précédente, soit une évolution de 28,7%.(+1921 millions FC)

S'agissant des dépenses courantes primaires et des dépenses de capital sur ressources intérieures, elles évoluent de 21,3% (+1500 millions FC), passant de 7052 millions FC à fin mars 2011 à 8552 millions FC à fin mars 2012 mais progressent moins en pourcentage du PIB, passant de 3,3 % à 3,7% au cours de la période.

Au total, le solde primaire intérieur ressort avec un excédent de 63 millions FC sur le premier trimestre de 2012, contre un déficit de 358 millions FC un an auparavant. en forte amélioration de 421 millions FC sur la période considérée. Par rapport au programme FEC; il est en légère hausse de 76 millions FC.

I- Les .Recettes budgétaires

Au cours du premier trimestre de 2012, les recettes budgétaires sont recouvrées pour un montant de 8614 millions FC contre 6693 millions FC à fin mars 2011, soit une hausse de 1921 millions FC (+28,7%). Cette performance est attribuable aussi bien aux recettes fiscales à la faveur du redressement de l'activité économique et des efforts de recouvrement des régies financières qu'à celles non fiscales. Par rapport au niveau fixé par le programme qui est de 8496 millions FC (3,7% du PIB), les recettes sont en légère augmentation de 118 millions FC.

Concernant les recettes fiscales, elles atteignent 6249 millions FC à fin mars 2012 contre 4600 millions FC à la même période de l'année précédente, soit en hausse de 35,9% (+1650 millions FC). Elles sont également sont en légère augmentation de 28 millions FC par rapport au niveau fixé par le programme qui est de 6221 millions FC, 2,7% du PIB).

Cette progression reflète la bonne tenue des recettes douanières.et des impôts directs. En revanche, les impôts et taxes sur biens et services intérieurs contre performent.